
Lettre du citoyen Etignard, prêtre abjurateur de Saint-Martin-en-Ré,
transmettant son discours d'hommage à la Convention, lors de la
séance du 13 pluviôse an II (1er février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Lettre du citoyen Etignard, prêtre abjurateur de Saint-Martin-en-Ré, transmettant son discours d'hommage à la Convention, lors de la séance du 13 pluviôse an II (1er février 1794). In: Tome LXXXIV - Du 9 au 25 pluviôse An II (28 janvier au 13 février 1794) p. 143;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1962_num_84_1_34478_t1_0143_0000_4

Fichier pdf généré le 15/05/2023

ter à son poste jusqu'à ce que le dernier des tyrans soit exterminé (1).

Insertion au bulletin (2).

14

Le citoyen Etignard fait hommage à la Convention d'un discours qu'il a prononcé dans le temple de la raison, et il offre de consacrer gratuitement les jours qui lui restent à l'instruction de ses concitoyens (3).

Mention honorable, insertion au bulletin (4), renvoi au comité d'instruction publique.

[*La Montagne (Ile de la République)*, 8 niv. II] (5)

« Citoyen Président,

Renoncer à toutes ses prétentions de prêtre romain, et abjurer toute espèce de fanatisme, est un devoir nécessaire et indispensable pour un vrai républicain français, aussi l'ai-je rempli des premiers devant les commissaires avec autant de joie que j'en ai eu à le renouveler dans le discours ci-joint (uniquement comme témoignage de la vérité) que j'ai prononcé quelques jours après dans notre temple de la Raison.

Mais, Citoyen président, les secours annuels que la Convention toujours juste et bienfaisante vient de nous accorder par son sage décret exigent encore de moi celui de la reconnaissance; et c'est pour y satisfaire que désirant consacrer un peu de jours qui me restent au service de mes semblables, je les offre à la Convention et demande si elle daigne les agréer, à instruire gratuitement dans cette place éloignée de la ville, la jeunesse et les militaires de la garnison et conformément à la loi concernant les écoles primaires, et aux livres élémentaires à l'instruction publique; d'autant mieux que la ci-devant chapelle servant déjà d'emplacement pour les causeries, la sacristie de même pourroit en servir d'un pour l'école.

Je souhaite, Citoyen président, que mon exemple puisse engager, mes ci-devant confrères dans les places frontières qui ont également renoncé à vouloir le suivre. Le fardeau sera bien moins lourd et pesant que ceux dont nous venons d'être heureusement déchargés, et nous aurons du moins la satisfaction de pouvoir être utile à quelque chose à la République en nous employant à former de nouveaux sujets non plus selon l'erreur et le mensonge, mais selon la raison et la vérité.

Citoyen président, S. et F. »

ETIGNARD (ci-dev^t prêtre et aumônier de la citadelle de St Martin, île de Ré).

[*Discours du cⁿ Etignard pour la 2^e décade de frimaire*]

Citoyens, frères et amis. Salut et Fraternité.

Ce n'est plus un religieux, ce n'est plus un prêtre qui paroît aujourd'hui au milieu de vous,

le temps passé n'est plus. C'est votre frère, votre égal qui après s'être dépouillé du vieil homme s'est revêtu du nouveau. C'est un citoyen qui après avoir été la dupe de sa trop grande crédulité pendant plus de soixante et dix ans qu'il a gémi sous toute sorte de despotes, vient enfin d'ouvrir les yeux à la lumière, et qui, après avoir abdicqué son ridicule et fastueux costume monacal et sacerdotal, vient de renoncer solennellement à toutes les prétentions des prêtres romains.

C'est donc aujourd'hui, Citoyens et citoyennes, que vous pouvez dire hardiment, nous voilà donc enfin débarrassés, de ces moines, de ces prêtres, de ces nobles et de tous les tyrans qui jadis nous tenoient à genoux et dans l'esclavage pour dominer et tyranniser nos corps et nos consciences. Levons-nous et faisons leur voir qu'ils ne seront nos semblables et que nous ne reconnaitrons pour nos égaux que ceux qui après avoir abjuré leurs anciennes erreurs, se montreront constamment les amis de la paix et de toutes les vertus sociales, en un mot dignes par leur conduite et leur civisme de mériter l'estime et l'amour de leurs concitoyens. Frères et amis, je n'ai jamais eu depuis plus de vingt ans que je suis parmi vous, ni n'aurai d'autre désir, ni d'autre ambition. Car trop longtemps aveuglé par les malheureux préjugés de l'enfance et de l'éducation; toujours pour ainsi dire dès le berceau sous le joug d'un despotisme pédantesque à charge d'une jeunesse innocente, mais légère et volage, je cherchais à m'en délivrer dans un âge incapable de mûres et de sérieuses réflexions pour entrer dans un ordre des capucins le 29 mai 1740, duquel après y avoir passé près de trente ans sous différents despotes hypocrites et des plus fanatiques, j'ai été tiré, il y en a 25, 1^{er} août 1769, pour rentrer, sous celui, je veux dire le despotisme de nos deux derniers tyrans desquels je n'ai pas moins éprouvé de dureté et d'injustices de la part de leurs différents employés que ceux qui comme moi se trouvoient pour lors sans faveur et sans appui.

Quoiqu'il en soit après avoir passé une vie, je puis le dire des plus dures, me voilà à la fin, heureusement régénéré, et grâces en soient rendues à la divine Providence et à la Convention ou plutôt à la sainte Montagne qui après être parvenue à terrasser par ses lumières, sa fermeté et ses sages lois tous ses crapauds de marais comme autant d'ennemis de la Raison et de la vérité, vient de nous desciller les yeux sur tous les égarements où nous avoit plongés le fanatisme romain.

Fanatisme: source d'erreur et de mensonge, auquel je renonce et que j'abjure de nouveau jusqu'à tout le galimatias de mystères qui répugne à la raison, que révolte le bon sens et auquel, nous ne devons pas plus ajouter de foi qu'à cette foule de cérémonies superstitieuses et ridicules qui n'étoient propres qu'à nous fanatiser, et que nous ne devons pas moins rejeter, ni avoir en horreur que les moyens odieux que cette cour ambitieuse a pris depuis plusieurs siècles pour satisfaire sa cupidité et son orgueil, telle que la vente des bulles, des dispenses, des reliques, et mille autres abus non moins scandaleux que sa puissance, son faste et ses richesses, indignes non seulement d'un soi-disant serviteur des serviteurs de Dieu, mais encore tout à fait opposés aux exemples et à la morale de Jésus,

(1) P.V., XXX, 284.

(2) B^{1a}, 13 pluv. (1^{er} suppl¹).

(3) P.V., XXX, 285.

(4) B^{1a}, 13 pluv. (1^{er} suppl¹).

(5) F^{17a} 1009^b, pl. 1, p. 2039.